

# Stage de Printemps 2 du 15 avril au 19 avril 2019

*Le japon, Empire du soleil levant*

## Fiche d'inscription

Je, soussigné(e) ..... ( père / mère / ..... )  
domicilié(e), rue ..... N° .....  
à ..... (code postal) ..... (localité).  
Téléphone : .....

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

1. \_\_\_\_\_  
2. \_\_\_\_\_  
3. \_\_\_\_\_  
4. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Intitulé du stage	Nbre d'enfants	Participation aux frais (60€ pour le premier enfant, 55€ pour le deuxième et 50€ pour les suivants (hors repas))
1. Art floral et jardins japonais. <b>3-5 ans</b>		
2. Art floral et jardins japonais. <b>6-8 ans</b>		
3. Art floral et jardins japonais. <b>9-13 ans</b>		
<b>Signature :</b>		<b>Total :</b>

Pour rappel : l'inscription de votre enfant sera effective quand :

- Nous disposerons de la fiche signalétique et de santé
- Nous disposerons de la fiche d'inscription au stage et au repas dûment complétée
- **Le paiement du stage fera office d'inscription et ce, quel que soit la période retenue dans l'année.**
- **Les frais d'inscription et de repas** sont à verser sur le numéro de compte bancaire suivant : **BE55 0682 0191 6944** avec la communication suivante : **NOM + PRENOM + STG PR 2 19**

## Stage de Printemps 2 du 15 avril au 19 avril 2019

### Réservation des repas

Fiche à renvoyer, **AU PLUS TARD**, 20 jours ouvrables avant le début du stage.

Nom et prénom du ou des participant(s) :

.....  
.....  
.....

Menu de la semaine :

Lundi 15 avril 2019 : Filet de porc, haricots verts, pomme de terre

Mardi 16 avril 2019 : Spaghetti bolognaise

Mercredi 17 avril 2019 : Rôti de dinde, frites, compote

Jeudi 18 avril 2019 : Pain de viande, pois/carottes, pomme de terre

Vendredi 19 avril : Fisch sticks, épinard à la crème, purée

	Nombre de repas	Repas 5€
Lundi 15 Avril		
Mardi 16 Avril		
Mercredi 17 Avril		
Jeudi 18 Avril		
Vendredi 19 Avril		
<b>TOTAL :</b>		€

*Il est toujours possible de réserver une soupe pour les repas tartines. La réservation et le paiement se feront le premier jour de stage. Merci de prévoir une enveloppe au nom de l'enfant mentionnant le nombre de jours et le montant exact du paiement.*

**Le montant des frais de repas est à nous verser en même temps que les frais d'inscription au stage.**

Dans le souci de prévoir une organisation efficace de notre restaurant « Soupe au lait », aucune réservation ou modification ne sera possible pendant la semaine de stage.